



## CONTRAT COMPÉTITION

### 1. Objet

L'objet de ce contrat est de préciser :

- Les objectifs du patineur
- Les engagements du patineur
- Les engagements des parents ou représentants légaux du patineur
- Les engagements des entraîneurs vis-à-vis du patineur
- Les engagements du club vis-à-vis du patineur

Il est conclu pour une saison.

Le non-respect manifeste et/ou répété des engagements de ce contrat peut être dénoncé par n'importe laquelle des parties prenantes. S'ensuit un processus de discussions et conciliations qui, s'il venait à échouer, peut déboucher sur la rupture du contrat et l'exclusion du groupe Compétiteurs. Si les manquements constatés devaient également s'avérer contrevenir au règlement intérieur du club, une procédure similaire peut être engagée pour statuer sur le maintien ou non du patineur au sein du club.

### 2. Parties prenantes et durée de validité

Ce contrat est partagé et approuvé par :

- Nom et Prénom du patineur :
- Nom et Prénom du (des) représentant(s) légal (aux) :
- Nom et Prénom des entraîneurs :  
Esparbes Bruno  
Gasc Thierry
- Nom et Prénom des représentants du club :  
Iannuzzi-Erny Stéphanie – Présidente TCP  
Erny Julien – Responsable Commission Technique

Il est applicable pour la saison 2023-2024, soit du 04 septembre 2023 au 30 juin 2024.





### 3. Les objectifs du patineur

En fonction de son rêve et de son objectif à long terme dans le patinage, le patineur (avec l'aide des entraîneurs) se fixe les objectifs de la saison 2023-2024.

Ces objectifs sont alors déclinés en deux paliers et en éléments techniques, artistiques, psychologiques ... liés à ces paliers.

Deux fois par an, un point est organisé entre le(s) entraîneur(s) et le patineur pour mesurer les progrès réalisés.

Les objectifs et les points d'avancement sont partagés avec les représentants du club et le(s) représentant(s) légal(aux).

Ces objectifs doivent être renseignés en début de saison dans le fichier annexé 'Objectifs'.

### 4. Les engagements du patineur

1. Je participe activement à la réalisation de mes objectifs en adoptant une attitude positive, volontaire, proactive dans le respect et la bienveillance au quotidien
2. Je respecte tous les acteurs du club et du patinage artistique: les dirigeants, les entraîneurs, les coéquipiers, les concurrents, les officiels d'arbitrage, les adhérents du club, les autres utilisateurs de la patinoire et le personnel
3. J'agis et je communique de façon à entretenir l'esprit d'équipe et la réputation du club, je ne fais rien qui pourrait y nuire.
4. Je respecte l'image et la réputation des autres acteurs ou du club.
5. En prenant une licence, je reconnais que je m'engage vis-à-vis de mon club (qui s'engage aussi pour moi)
6. En particulier, j'informe par écrit les entraîneurs dès que je souhaite patiner à l'extérieur (stages, cours particuliers, etc.) et je prends en compte leurs recommandations.
7. Je respecte les statuts et le règlement intérieur de mon club.
8. Je sais que mon comportement personnel sur ou hors de la piste engage mon club.
9. Je respecte les installations sportives, je ne mange pas dans les vestiaires de bord de piste (j'utilise la cuisine mise à disposition) et je veille au rangement de mes affaires et de celles du club dans les placards, ou lieux de rangement mis à ma disposition.
10. Je consulte régulièrement les moyens de communication utilisés par le club (site internet, mails, WhatsApp, etc.) et/ou je vérifie que mes représentants légaux le font.
11. Je participe au maximum à la vie sportive de mon club.



12. Je participe également à la vie extra sportive de mon club.
13. Je suis en tenue de sport lors des entraînements, avec des vêtements ajustés, sans capuche, j'ai mes cheveux attachés avec élastiques ou barrettes, et je veille à affûter mes patins régulièrement.
14. Je suis prêt à l'heure pour mon cours ou la compétition avec l'équipement qu'il convient.
15. Je ne vais pas dans les vestiaires/toilettes sans autorisation des entraîneurs en dehors de pauses prévues.
16. Je suis attentif et à l'écoute lorsque l'entraîneur donne les consignes (pas de discussion, de coup de patin au sol, dans les rambardes ou grillages ...).
17. Je m'applique dans la réalisation des exercices pour progresser et aider les autres patineurs à progresser.
18. Je garde en toute occasion un bon esprit d'équipe et je fais preuve de fair-play.
19. J'aide les encadrants à installer et à ranger le matériel.
20. Je suis attentif à l'entretien de mes patins (séchage, protège-lames, affûtage, etc.)
21. Je suis assidu aux entraînements : glace, PPG, souplesse, ainsi qu'aux cours renforcés pendant les petites vacances scolaires.
22. Je respecte les recommandations des entraîneurs lors des compétitions (heure d'arrivée, routine d'échauffement, équipement, etc.)
23. Par loyauté et pour favoriser la cohérence du travail, je privilégie les stages organisés par le TCP en cours de saison (vacances scolaires).
24. Pour ma progression, il est important de continuer à m'entraîner pendant l'intersaison en respectant les objectifs fixés. Les stages organisés par le(s) partenaire(s) du TCP et par le TCP permettent ce respect. Les stages extérieurs doivent être discutés et approuvés par les entraîneurs (voir §4.6).
25. **Spécifique Ecole de Glace**: les stages organisés par le TCP pendant la saison (vacances scolaires) sont obligatoires (et sont inclus dans la cotisation annuelle).
26. **Spécifique Ecole de Glace**: j'ai une hygiène de vie compatible avec la pratique du sport de haut niveau en suivant les conseils de mes entraîneurs (alimentation, sommeil, activités complémentaires, etc.)
27. **Spécifique Ecole de Glace**: dans le cas d'activités sportives annexes, je m'assure qu'elles restent secondaires et je demande leur accord aux entraîneurs (qui s'assurent de la compatibilité de la pratique avec le patinage et valident le volume horaire).

## 5. Les engagements du(des) responsables(s) légal(aux) du patineur

1. J'encourage le patineur dans la réalisation de ses objectifs.
2. Je respecte tous les acteurs du club et du patinage artistique: les dirigeants, les entraîneurs, les coéquipiers, les concurrents, les officiels d'arbitrage, les adhérents du club, les autres utilisateurs de la patinoire et le personnel



3. Je laisse les entraîneurs et l'équipe encadrante gérer les entraînements : c'est leur rôle.
4. Je reste en retrait pendant les entraînements: je n'assiste pas aux entraînements sans y être invité..
5. Je considère les entraînements et les compétitions comme un moyen d'apprentissage pour mon enfant.
6. En présence du patineur, je m'engage à faire preuve de neutralité et/ou de soutien dans les prises de décisions des entraîneurs afin de participer et de garantir le développement de la confiance mutuelle entre entraîneur et patineur. En cas d'incompréhension je demanderai un échange avec les entraîneurs.
7. J'adhère au projet sportif du club.
8. J'agis de façon à entretenir l'esprit d'équipe et la réputation du club, je ne fais rien qui pourrait y nuire.
9. Je ne discrédite pas la réputation des autres acteurs ou du club.
10. Je soutiens et j'encourage mon enfant et ses équipiers lors des compétitions.
11. Je suis bon spectateur et bon supporter. Je garde en toute occasion un bon esprit d'équipe et je fais preuve de fair-play.
12. Je garde toujours à l'esprit que le sport est à la fois un plaisir et un jeu.
13. Je garde à l'esprit que les membres du conseil d'administration sont des bénévoles. Ils ont besoin de temps en temps de mon aide et je m'engage à leur en apporter.
14. Je règle le montant de l'inscription pour chaque compétition avant celle-ci. Si le règlement n'est pas reçu à la date demandée, mon enfant ne pourra pas y participer. Dans le cas où mon enfant ne participe pas à une compétition à laquelle il est inscrit, j'informe immédiatement le Comité de Direction du TCP et les entraîneurs. Aucun remboursement des droits d'inscription n'est possible une fois l'inscription faite soit 6 semaines avant la compétition (même avec un certificat médical).
15. **Spécifique Ecole de Glace:** les semaines de stages pendant les vacances scolaires étant communiquées en début de saison, je m'organise pour que le patineur puisse y participer (sauf cas de force majeure qui n'aurait pas pu être anticipé).
16. **Spécifique Ecole de Glace:** le club encourage à ce que le patineur soit régulièrement (min. 2 fois par an) suivi par un médecin spécialiste de la pratique du sport.
17. **Spécifique Ecole de Glace:** je soutiens mon enfant dans sa démarche de sportif de haut niveau en favorisant une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, activités complémentaires, etc.). Je m'en réfère aux entraîneurs en cas de question.

## 6. Les engagements des entraîneurs

1. Je veille au suivi de la réalisation des objectifs avec le patineur.

Toulouse Club Patinage, 21 Chemin de Pelleport, 31500 TOULOUSE

N° Siret : 41393856400072

[www.toulouseclubpatinage.com](http://www.toulouseclubpatinage.com)



: + 33 (0) 6 88 88 82 88



: [contact@toulouseclubpatinage.com](mailto:contact@toulouseclubpatinage.com)

2. Je fais preuve d'exemplarité sur le respect de tous les acteurs du club et du patinage artistique: les dirigeants, les entraîneurs, les coéquipiers, les concurrents, les officiels d'arbitrage, les spectateurs, les adhérents du club, les autres utilisateurs de la patinoire et le personnel
3. Je suis à l'écoute des patineurs et de leurs représentants légaux.
4. Je veille à ce que les patineurs ne détériorent pas le matériel et les installations misent à disposition.
5. Je sanctionne la tricherie, la violence, le comportement agressif, les insultes et la mauvaise tenue.
6. J'encourage le comportement plutôt que le résultat.
7. J'encourage et participe activement à développer la confiance en soi des patineurs.
8. Je veille à accompagner chaque sportif de manière équitable dans le respect de ses objectifs et engagements.
9. J'explique de façon collective et individuelle les causes de victoire ou de défaite.
10. Je conseille, encourage et corrige les défauts pour que les patineurs progressent.
11. Je maintiens un esprit d'équipe en favorisant l'aspect collectif, bien que le patinage soit un sport individuel.
12. Je communique le bon comme le mauvais, le plus régulièrement possible aux membres du Comité de Direction.

## 7. Les engagements du club

1. Le club veille au suivi de la réalisation des objectifs avec le patineur.
2. Le club respecte et veille au respect de tous les acteurs du club et du patinage artistique: les dirigeants, les entraîneurs, les coéquipiers, les concurrents, les officiels d'arbitrage, les spectateurs, les adhérents du club, les autres utilisateurs de la patinoire et le personnel
3. Le club est à l'écoute des patineurs et leurs représentants légaux.
4. Le club veille à ce que les patineurs ne détériorent pas le matériel et les installations misent à disposition.
5. Le club sanctionne la tricherie, la violence, le comportement agressif, les insultes et la mauvaise tenue.
6. Le club veille à maintenir un esprit d'équité entre les patineurs.
7. Le club s'engage à communiquer le plus rapidement possible tout changement de planning via les différents moyens en sa possession (site, mailing, réseaux sociaux).
8. Le club communique dès que possible les changements issus de la FFSG ou de la Ligue Occitanie qui impactent le patineur
9. Le club tient à disposition et explique le projet sportif du club.
10. Le club soutient les décisions des entraîneurs
11. Le club veille à la promotion de son activité et veille à sa réputation.



Signature du patineur :

Signature des représentants légaux :

Signatures des entraîneurs:

Cachet du club:

Toulouse Club Patinage, 21 Chemin de Pelleport, 31500 TOULOUSE

N° Siret : 41393856400072

[www.toulouseclubpatinage.com](http://www.toulouseclubpatinage.com)



: + 33 (0) 6 88 88 82 88



: [contact@toulouseclubpatinage.com](mailto:contact@toulouseclubpatinage.com)